

**Ministry of Education**

Office of the ADM  
Capital and Business Support Division  
900 Bay Street  
20<sup>th</sup> Floor, Mowat Block  
Toronto ON M7A 1L2

**Ministère de l'Éducation**

Bureau du sous-ministre adjoint  
Division du soutien aux immobilisations et  
aux affaires  
900, rue Bay  
20<sup>e</sup> étage, Édifice Mowat  
Toronto ON M7A 1L2

**2018 : B12****NOTE DE SERVICE**

**DESTINATAIRES :** Surintendants et surintendantes des installations  
Surintendants et surintendantes des affaires

**EXPÉDITEUR :** Joshua Paul  
Sous-ministre adjoint  
Division du soutien aux immobilisations et aux affaires

**DATE :** le 5 juillet 2018

**OBJET :** **Annulation du Fonds pour la réduction des gaz à effet de serre (FRGES)**

---

Je vous écris pour vous fournir une mise à jour sur le Fonds pour la réduction des gaz à effet de serre (FRGES). Une deuxième phase de financement pour le FGRES a été annoncée en mars 2018 ([note de service 2018 : B06](#)), suivie d'indications supplémentaires en avril 2018 ([note de service 2018 : B11](#)).

Comme vous le savez peut-être, le programme provincial de plafonnement et d'échange a été annulé, à compter du 3 juillet 2018. Puisque le programme FRGES est financé à même le produit du programme de plafonnement et d'échange, le FRGES est également annulé, également à compter du 3 juillet 2018.

Par conséquent, les conseils scolaires ne doivent conclure aucun nouveau contrat après le 3 juillet 2018. Le ministère couvrira les coûts engagés si les conseils scolaires ont conclu des ententes contractuelles pour des travaux d'immobilisations le 3 juillet 2018 ou avant cette date. Les conseils scolaires qui ont des projets en phase de planification et de conception, et qui n'ont pas conclu d'ententes contractuelles pour des travaux d'immobilisations le 3 juillet 2018 ou avant cette date, peuvent décider d'aller de l'avant avec ces projets en les finançant au moyen d'autres allocations de fonds déjà en place (p. ex., Amélioration de l'état des écoles, Allocation pour la réfection des écoles, Produit de l'aliénation, etc.).

De plus amples détails seront fournis dans une autre note de service. Veuillez tenir des

registres détaillés des contrats qui ont été signés, car le personnel du ministère communiquera avec les conseils scolaires pour recueillir de l'information sur la portée des travaux déjà entrepris.

Si vous avez des questions portant sur l'une ou l'autre des informations incluses dans cette note de service, veuillez communiquer avec :

Hitesh Chopra, chef intérimaire (416) 325-1887 <a href="mailto:Hitesh.Chopra@ontario.ca">Hitesh.Chopra@ontario.ca</a>	Amélioration de l'état des écoles Fonds pour la réduction des gaz à effet de serre Allocation pour la réfection des écoles
Maryse Lemoine, analyste principale des politiques (416) 326-1874 <a href="mailto:Maryse.Lemoine@ontario.ca">Maryse.Lemoine@ontario.ca</a>	Fonds pour la réduction des gaz à effet de serre
Diamond Tsui, analyste principale des politiques (416) 325-2017 <a href="mailto:Diamond.Tsui@ontario.ca">Diamond.Tsui@ontario.ca</a>	Fonds pour la réduction des gaz à effet de serre

Veuillez agréer mes salutations.

*Original signé par :*

Joshua Paul  
Sous-ministre adjoint  
Division du soutien aux immobilisations et aux affaires

c.c. : Directrices et directeurs de l'éducation